



Le musée de Colmar après l'Annexion de 1871 à 1900

Après l'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1870-1871, l'influence de l'administration allemande sur le musée de Colmar reste limitée : l'existence du musée est maintenue, comme celle des autres institutions de la ville abritées dans le couvent d'Unterlinden ; aucun changement n'est apporté à sa direction, ni aux statuts de la Société Schongauer qui le régit. La reprise de l'activité muséale, au début des années 1870, est placée sous le signe de la continuité des tâches accomplies sous le Second Empire. La césure politique provoquée par la guerre franco-allemande de 1870 n'a qu'à peine modifié l'orientation et le programme du musée redéfinis au milieu des années 1860. Son ancrage régional et son enracinement local restent déterminants, avec une mise en valeur désormais accrue de son caractère spécifiquement alsacien. Il faudra attendre le début des années 1880 pour que s'amorce progressivement, avec Edmond Fleischhauer, un glissement dans les objectifs du musée de Colmar : à la tête de la Société Schongauer de 1880 à sa mort en 1896, il présidera aux destinées du musée, le sortant près de dix ans après la guerre de son repli volontaire sur lui-même. Ne reculant pas devant la collaboration avec les nouvelles autorités publiques de l'Alsace-Lorraine, il cherchera constamment le contact avec les historiens de l'art et les musées de l'Empire allemand sans pour autant négliger les intérêts régionaux du musée. Dans l'histoire du musée de Colmar, l'«ère Fleischhauer», qui couvre les deux dernières décennies du XIX^e siècle, se caractérise par un travail muséographique dynamique et résolument germanophile, condition qui favorisera l'influence féconde de la muséologie allemande sur le musée de Colmar vers le tournant du siècle.

Dans la période qui nous intéresse, il n'est accordé qu'une importance mineure à l'activité culturelle du chef-lieu de district qu'est Colmar. Pour les responsables politiques du *Reichsland* (terre d'Empire) – l'empereur allemand, son *Statthalter* (gouverneur) et le *Ministerium für Elsaß-Lothringen* qui lui est subordonné –, c'est la capitale régionale Strasbourg, avec son université et ses différents musées, qui se trouve au cœur des efforts d'intégration. Pourtant, le musée de Colmar, précisément parce qu'il se situe un peu à l'écart de la politique culturelle, offre un exemple évident de l'influence non négligeable que peuvent exercer les événements politiques sur le microcosme d'une institution muséale. Les dirigeants du *Reichsland* réagiront à la manière d'un sismographe à chaque changement dans les relations franco-allemandes, ce qui se répercutera aussitôt sur les conditions de travail au musée de Colmar : dans les phases de détente, les dons officiels et les subventions augmenteront, tandis qu'en période de crise, l'administration allemande prendra des mesures restrictives, telle que l'introduction obligatoire de la langue allemande dans les publications de la Société Schongauer à la fin des années 1880.

L'importance de l'évolution politique du *Reichsland* pour l'histoire du musée de Colmar n'a pas encore été étudiée par les historiens de l'art, pas plus que les rapports éventuels avec la muséologie de l'Empire allemand. Jusqu'à présent, seule Tanja Baensch s'est intéressée à ce sujet pour le musée des Beaux-Arts de Strasbourg¹. Le présent essai tente de faire de même dans le cas du musée de Colmar, pour la période qui s'étend jusqu'au

tournant du siècle. C'est aussi dans la même perspective que s'inscrivent les deux articles suivants, consacrés à l'histoire du musée de Colmar jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale.

Après la guerre : les années 1870

Le traité de Francfort signé le 10 mai 1871, qui confirme pour l'essentiel les préliminaires de Versailles (fin février), sanctionne l'annexion de l'Alsace-Lorraine par le nouvel Empire allemand². La loi impériale du 9 juin 1871 fait des territoires de l'Alsace-Lorraine cédés par la France une «terre d'Empire». L'autorité publique, y compris le pouvoir législatif, est entre les mains de l'empereur en sa qualité de «prince territorial». Pour l'exercice de ses droits législatifs l'empereur a toutefois besoin de l'accord du *Bundesrat* (conseil fédéral) et du *Reichstag* (parlement impérial). Ce sont donc les institutions du Reich qui décident de toutes les questions concernant la constitution et les lois du *Reichsland*. L'Alsace-Lorraine est en grande partie exclue de ces organes de décision : ne disposant d'aucune voix décisive au *Bundesrat*, elle est seulement représentée par quinze députés au *Reichstag* réuni pour la première fois en 1874.

Le *Reichsland* est tout d'abord administré depuis Berlin, par le *Reichskanzleramt für Elsaß-Lothringen* (Service d'Alsace-Lorraine à la Chancellerie) subordonné au chancelier du Reich. Fin 1874, s'ajoute le *Landesausschuß für Elsaß-Lothringen* (Délégation d'Alsace-Lorraine) établi à Strasbourg, qui représente la terre d'Empire mais ne dispose d'abord que d'une fonction consultative. Le 1^{er} octobre 1879, en vertu de la loi du 1^{er} juillet 1879, le gouvernement du *Reichsland* est déplacé de Berlin à Strasbourg ; le *Reichskanzleramt* est dissout, alors qu'est nommé un *Statthalter* qui succède au chancelier du Reich à la tête du gouvernement du *Reichsland*, en tant que ministre responsable et représentant de l'empereur. Sous son autorité se tient le *Ministerium für Elsaß-Lothringen* (Ministère d'Alsace-Lorraine) dirigé par un secrétaire d'État.

Dès 1877, le *Landesausschuß* est élevé au rang d'organe législatif, doté toutefois de compétences très restreintes. En 1879, son domaine d'action en matière législative est légèrement étendu et le nombre de ses membres accru, mais on continue à lui refuser toute participation aux questions de droit constitutionnel.

Après la guerre, les structures de l'administration communale, ainsi que la division en cantons et

districts, étaient restées fidèles au modèle français avec quelques modifications mineures. Dès le 30 août 1870, à peine un mois après le début des hostilités, le gouverneur général des territoires annexés Alexander von Bismarck-Bohlen, appliquant un décret royal, avait assuré à la population le maintien des lois existantes et la liberté de pratique religieuse³. Le respect des lois, des traditions et des coutumes locales était considéré comme un principe essentiel de la politique d'intégration menée par l'administration allemande. Par la continuité avec les années d'avant-guerre, l'annexion devait paraître moins radicale.

Après le rattachement de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand, le musée de Colmar conserve donc ses collections et son organisation. Pourtant, l'annexion représente un choc pour les membres de la Société Schongauer, profondément attachés à leur pays, qui ont en charge la direction du musée et doivent désormais s'adapter à la nouvelle situation⁴. Les responsables administratifs allemands réclament bientôt une reprise rapide de l'activité muséale habituelle. Le 30 septembre 1871, le *Kaiserlicher Kreisdirektor* Hammerstein (fonctionnaire d'Empire, directeur d'arrondissement, équivalent du sous-préfet), adresse une lettre au maire de la ville de Colmar, Hercule de Peyerimhoff, qui est aussi chargé de la direction nominale du musée en tant que président de la Société Schongauer. Il y demande l'envoi d'une liste des membres du Comité de la Société Schongauer et invite cette dernière à poursuivre la publication de ses rapports annuels⁵. Le premier rapport n'est pourtant présenté qu'après le 15 mai 1873, date à laquelle la Société se réunit pour la première fois depuis 1870⁶ : le Comité n'était pas resté inactif, mais il avait fallu trois ans pour que puisse être convoquée une assemblée générale. La diminution du nombre des membres, occasionnée par la guerre mais aussi par le départ, jusqu'en 1872, de nombreux Alsaciens ayant opté légalement pour la France, n'avait été compensée que progressivement.

Avant la guerre, la Société Schongauer avait connu une réorganisation, et s'était dotée de nouveaux statuts en 1867⁷. La même année était paru un texte fixant les nouveaux objectifs du musée⁸ : pour la première fois, il était établi que la vocation de la Société Schongauer administrant le musée était d'acquérir des dessins et des œuvres d'art originaux. Si le choix de Martin Schongauer comme patron de la Société avait été dicté par une fierté régionale, son nom désormais

devait inspirer le programme du musée, qui se devait de posséder l'ensemble des 116 œuvres graphiques du maître⁹.

Lors de la fondation de la Société Schongauer en 1847, l'idée de Louis Hugot, archiviste-bibliothécaire de la ville de Colmar, était simplement de rassembler une collection de modèles, sous la forme de gravures de reproduction, pour les besoins pédagogiques et économiques de la population locale. Ce concept de culture encyclopédique est aussi celui qui domina l'inauguration du musée en 1853, dans le couvent d'Unterlinden cédé à la Société en 1849. Les copies, qui complétaient les fonds du musée, devaient permettre aux visiteurs de la région de se familiariser avec tout l'éventail de la production artistique occidentale. Ainsi, outre les œuvres anciennes confisquées à la Révolution et confiées à la Société Schongauer, auxquelles s'ajoutaient des objets archéologiques et des tableaux d'artistes alsaciens modernes, on pouvait surtout admirer les moulages en plâtre des principales sculptures occidentales que le Louvre avait mis à la disposition du musée¹⁰.

Ce n'est que dans la seconde moitié des années 1860 que se dessine une orientation nouvelle. Dans le texte de 1867, Hercule de Peyerimhoff critique, même avec retenue, le principe de collection et de présentation encyclopédique défendu par la Société Schongauer, principe qu'il juge trop large¹¹. Selon lui, le musée ne doit plus être uniquement conçu comme une collection de modèles illustrant avec la plus grande exhaustivité possible l'évolution de l'art depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, mais aussi comme un musée de province dans lequel seraient exposés l'art et la culture régionale en quatre départements : peinture et œuvres graphiques, sculpture, ethnographie et archéologie¹². C'est ainsi que les œuvres originales ont progressivement pris le pas sur les moulages en plâtre : en 1869, la copie en plâtre du *Laocoon* quitte le chevet de la chapelle conventuelle, pour céder la place au retable sculpté d'Issenheim, œuvre de la fin du Moyen Âge exposée auparavant contre la paroi gauche du chœur¹³.

Cette tendance visant à définir plus précisément les tâches et les priorités du musée, et à limiter les collections aux œuvres caractéristiques de la région, se poursuivra après la guerre. C'est surtout Ignace Chauffour, vice-président de la Société Schongauer de 1867 à sa mort en 1879, qui s'emploie au début des années 1870 à renforcer le caractère régional des collections. Pourtant,

sa politique d'acquisition est moins tournée vers les gravures de Martin Schongauer que vers la peinture alsacienne moderne. Par sa présentation au public, elle doit renforcer l'amour de la patrie et entretenir l'espoir de l'autonomie politique et culturelle de l'Alsace. Plus encore qu'avant la guerre, le musée se voit chargé d'une fonction d'intégration sociale.

Déjà sous Napoléon III, le musée avait régulièrement reçu des œuvres d'artistes locaux contemporains, achetées par l'État lors des Salons parisiens¹⁴. En 1868, Eugène Müntz évoque une œuvre remarquable de Camille Bernier, *Sentier dans les genêts*, exposée au dernier Salon et entrée à Colmar par l'intermédiaire du *Ministerium für Elsaß-Lothringen*¹⁵. Avant la guerre, ce fonds de peinture alsacienne moderne comprenait déjà des œuvres de Jean Benner, Camille Bernier, Eugène Beyer, Jean-Jacques Henner, Eugène Gluck, Pierre Meister, Auguste et Gustave Saltzmann, Jules Théophile Schuler et Benjamin Uhlmann¹⁶.

Entre l'automne 1871 et le printemps 1872, Ignace Chauffour procède à un échange de tableaux qui lui permet d'enrichir sensiblement le fonds alsacien par rapport aux années d'avant-guerre, sans requérir pour autant l'aide de la commune ou de l'État. Le 6 novembre 1871, le Comité de la Société Schongauer décide de se défaire d'une peinture d'Eugène Fromentin, *Femmes revenant de la fontaine dans le Sahara*, acquise en 1851 pour 500 francs par l'entremise du peintre Jean-Baptiste Boulange¹⁷. Selon le Comité, l'artiste désormais très prisé sur le marché de l'art a réalisé ici une œuvre de jeunesse manquant encore de maturité. En outre, sa représentation du désert ne correspond pas au profil des collections du musée de Colmar. Par l'intermédiaire du sculpteur colmarien Auguste Bartholdi, qui dispose à Paris de bons contacts avec artistes et marchands d'art, la toile est vendue dans la capitale le 13 avril 1872, pour 5000 francs, à un certain M. Brame. Avec cette somme, Bartholdi achète pour le compte du musée de Colmar des œuvres d'artistes alsaciens, dont Gustave Brion, Gustave Doré, François Ehrmann, Jules Holtzapffel, Gustave Adolphe Jundt et Eugène Laville¹⁸.

Comme Ignace Chauffour l'expliquera plus tard dans son rapport annuel de 1873, cet échange était justifié. En se limitant intelligemment à l'acquisition et à l'exposition d'œuvres d'artistes alsaciens, on avait renforcé la vocation provinciale du musée de Colmar :

« Nous avons pensé qu'il serait de l'intérêt de notre collection, condamnée à une prudente restriction, de profiter de la grande vogue qu'a atteinte à Paris surtout, ce qui sort du pinceau de Fromentin, pour arriver, moyennant l'aliénation de cette toile à nous procurer quelques œuvres de peintres Alsaciens et nous conformer ainsi à la spécialité provinciale de notre institution.¹⁹ »

Cet échange effectué à Colmar ne manquera pas de soulever des protestations. Il déclenche même à l'automne 1873 une polémique dans la presse française spécialisée. La *Chronique des arts et de la curiosité*, supplément à la *Gazette des beaux-arts*, affirme ainsi, dans sa « Correspondance d'Alsace », que les responsables du musée de Colmar vendent des œuvres acquises autrefois par l'État français, afin de les échanger contre les travaux d'artistes alsaciens. Or, dans la même revue, Chauffour se défend contre une telle interprétation en rappelant que le tableau de Fromentin avait été acheté non pas par l'État français, mais par la Société Schongauer ; elle pouvait donc en décider légitimement la vente²⁰.


Après cet échange, Chauffour continue d'acquérir des tableaux alsaciens. En 1875, il achète une peinture de Gustave Brion au titre provocateur, *En Alsace : Nouvelles de France*, qui montre un jeune couple alsacien devant la porte de sa maison en train d'étudier un journal français²¹ (ill. 16.1). En 1876, avec le soutien financier du Syndicat industriel du Haut-Rhin, il achète un tableau du peintre strasbourgeois Louis Frédéric Schutzenberger²². Ces acquisitions sont chargées d'une signification politique : beaucoup de ces tableaux ont pour thème – plus ou moins manifeste – la perte de la patrie ou l'appartenance de l'Alsace à la France. En même temps, elles aident les artistes locaux qui ont en grande partie perdu leur clientèle du fait de la guerre et de ses conséquences.

Depuis l'annexion, beaucoup d'artistes alsaciens cherchent à préparer la revanche par le truchement de l'art. Dans les années d'après-guerre, nombreux sont les tableaux exposés aux Salons parisiens, qui traitent du problème de l'Alsace-Lorraine²³. Jean-Jacques Henner, lui-même originaire d'Alsace, peint sur commande en 1871 un tableau représentant une jeune fille en costume traditionnel et portant en lettres capitales l'inscription : « L'Alsace. Elle attend.²⁴ » La personnification de l'Alsace annexée sous les traits d'une fiancée qui attend, vêtue d'un costume régional, deviendra un véritable modèle iconographique qui sera encore utilisé pour les cartes postales du front pendant la Première Guerre mondiale.

Les critiques d'art français soutiennent les aspirations des artistes. En 1876, dans un commentaire publié dans la *Gazette des beaux-arts* sur le guide du musée de Colmar par Charles Goutzwiller (dont la seconde édition est parue en 1875), Clément du Ris déclare à propos de la fonction des fonds de peinture moderne du musée : « On parle beaucoup de revanche. J'ai une confiance absolue dans celle dont nos artistes seront les instruments. Ce ne serait pas la première fois en France.²⁵ »

Après avoir travaillé à la municipalité de Colmar, Charles Goutzwiller (1819-1900) était devenu en 1864 secrétaire de la Société Schongauer. À la fin de la guerre franco-allemande, il avait opté pour la France et quitté sa terre natale. Son guide du musée, réédité sous le titre *Le Musée de Colmar. Martin Schongauer et son école. Notes sur l'art ancien en Alsace et sur les œuvres d'artistes alsaciens modernes*, avait déjà été reproduit en deux parties en 1866 et 1867 dans la *Revue d'Alsace*. La nouvelle édition de 1875 témoigne de la continuité dans la vocation du musée que Goutzwiller conçoit encore, même après la guerre, comme une collection de maîtres alsaciens anciens et modernes. Par ailleurs, ce guide devenu désormais une publication indépendante, possède indubitablement une portée politique : insister sur la particularité culturelle de l'Alsace est aussi, de manière indirecte, une manière de demander l'autonomie politique.

Les instances supérieures, avec à leur tête le *Ministerium für Elsaß-Lothringen*, n'interviennent pas dans la politique d'acquisition et de publication du musée. Il semble que l'administration allemande ait voulu le laisser faire. De son côté, Ignace Chauffour – comme le montre notamment son échange de tableaux – ne souhaite pas se compromettre au niveau du district et de la région par l'utilisation de crédits spéciaux venant d'Allemagne, ou par une collaboration plus poussée avec les autorités publiques. Dans les années 1870, le musée reste donc volontairement replié sur lui-même. Seules quelques rares améliorations sont apportées dans la présentation et la conservation des œuvres, ainsi que dans l'accès du musée au public : en 1873, certaines œuvres, relevant pour l'essentiel du département des antiquités, reçoivent des cartels explicatifs destinés aux visiteurs²⁶. Par ailleurs, les heures d'ouverture sont modifiées et soumises à une réglementation plus stricte : les collections ne sont plus accessibles aux non-membres que deux après-midi par semaine afin d'améliorer la surveillance des collections²⁷. En 1875, on envisage la restauration des peintu-



res de Martin Schongauer, Matthias Grünwald et Caspar Isenmann, mais ce projet reste sans lendemain²⁸.

L'activité muséale ne connaîtra de véritable élan que dans la décennie suivante avec Edmond Fleischhauer, le successeur de Chauffour. Une ouverture prudente vers l'Allemagne semblait désormais possible car la situation politique entre l'Allemagne et la France s'était détendue, alors qu'on se résolvait à abandonner l'espoir d'une prompte restitution de l'Alsace-Lorraine à la France.

Premières subventions publiques sous Edmond Fleischhauer

Sous Edmond Fleischhauer (1812-1896), qui va assurer la présidence de la Société Schongauer de 1880 jusqu'à sa mort, s'instaure pour la première fois depuis la guerre une collaboration continue avec les institutions et collègues de l'Empire allemand. Pharmacien de profession, Fleischhauer compte parmi les membres fondateurs de la Chambre de commerce de Colmar créée au début des années 1870 ; membre du conseil municipal, il fait partie du *Landesausschuß* constitué en 1874²⁹. Il a pris part dès les années 1860 à l'activité de la Société Schongauer. Collectionneur passionné, il rassemblera au fil des ans un ensemble d'objets d'art et d'armes de premier plan qu'il léguera plus tard à la ville³⁰. Sans craindre le contact avec les autorités communales ou les instances publiques supérieures, il s'efforcera de dépasser les limites régionales que le musée de Colmar s'était imposées depuis la guerre, sans jamais remettre en question les racines alsaciennes de cette institution.

En 1880, Edmond Fleischhauer est élu vice-président de la Société Schongauer. Conformément aux statuts en vigueur depuis 1867, la présidence revient au maire de la ville de Colmar, qui est de 1880 à 1896 Camille Schlumberger. Dans les faits cependant, c'est Fleischhauer en tant que vice-président qui dirige les affaires du musée. Depuis la fondation de la Société Schongauer en 1847, et sa réorganisation en 1866-1867, il avait paru judicieux d'en confier la direction nominale au maire. Ce choix devait garantir que le musée, géré de manière corporative, reste toujours soumis au contrôle de l'administration municipale. Au milieu des années 1880, on décide toutefois de changer la dénomination des fonctions, car elle ne correspond plus à la distribution réelle des

tâches : à partir de 1885, Fleischhauer devient président, tandis que Schlumberger n'est plus que président d'honneur, même s'il conserve son droit de vote au Comité. Ce changement, qui conduit à une répartition plus claire des tâches entre la Société Schongauer et la ville de Colmar, sera finalement entériné dans de nouveaux statuts en 1889³¹. Dans ces statuts sera aussi introduite une nouveauté traduisant la professionnalisation du travail muséographique. Depuis 1883, André Waltz, trésorier de la Société Schongauer, était aussi chargé de veiller sur les collections. La notion de « conservateur » ne sera officiellement introduite dans les statuts qu'en 1889, fonction que Waltz occupera finalement jusqu'à sa mort en 1923³².

Fleischhauer travaille en contact étroit avec Schlumberger et Waltz avec lesquels il entretient des liens d'amitié. Contrairement à son prédécesseur Ignace Chauffour, Fleischhauer parvient, par ses relations et son activité politique au niveau régional, à ouvrir le musée vers l'extérieur et à défendre ses intérêts face au gouvernement strasbourgeois. Depuis la fin des années 1870, Fleischhauer fait partie du *Landesausschuß*, organe représentatif du *Reichsland* formé sur le modèle des parlements régionaux des autres États confédérés de l'Empire allemand. Ce *Landesausschuß* ne dispose d'ailleurs que d'un pouvoir législatif restreint, et seulement d'un droit de proposition face au gouvernement en matière budgétaire. Les membres du *Landesausschuß* sont élus au suffrage indirect : les députés siégeant au *Bezirkstag* (Assemblée de district, équivalent du Conseil général) les choisissent dans leurs rangs. Comme leur choix s'arrêtait généralement sur les députés issus des vieilles familles influentes du *Reichsland*, le *Landesausschuß* était aussi désigné sous le nom de « Parlement des notables³³ ».

En mai 1880, à l'initiative d'Edmond Fleischhauer, une requête formulée conjointement par la Société Schongauer et la Société d'histoire naturelle de Colmar, au nom de tous les musées du *Reichsland*, est déposée devant le *Landesausschuß*. Selon ces deux sociétés, le budget régional doit comprendre un poste séparé, d'un montant de 4 000 marks, portant le titre de « Subvention régionale pour les collections d'art et d'archéologie », qui s'ajouterait au poste existant de 16 000 marks consacré annuellement à la « Conservation des monuments historiques et artistiques ». Il doit d'abord s'agir d'une subvention unique pour l'année budgétaire en cours³⁴.

Cette requête de Colmar déclenche au *Landesausschuß* une polémique sur le sens et la finalité des musées régionaux en Alsace-Lorraine. Doutant de l'utilité sociale des musées de province, le député Ditsch exige que la demande soit refusée : selon lui, les villes qui s'offrent un musée doivent aussi subvenir à ses besoins sans imposer une charge financière supplémentaire à la région. Les députés Fleischhauer, Nessel, Abel et Grad s'élèvent contre une telle argumentation. Dans leurs prises de position respectives, ils montrent que les musées veillent sur l'héritage historique de la patrie, contribuent à élever le goût du public, et surtout encouragent les artisans locaux en mettant à leur disposition des collections de modèles : l'utilité culturelle et économique des musées ne peut donc être mise en doute³⁵. Le soutien public des musées du *Reichsland* s'impose surtout car, avant l'annexion de l'Alsace-Lorraine, l'État français envoyait régulièrement aux deux institutions colmariennes des œuvres d'art et des objets relevant de l'histoire naturelle, qui s'ajoutaient aux 2 000 francs versés chaque mois³⁶. Finalement, c'est en arguant du soutien que leur accordait naguère l'État français que les quatre députés parviendront à s'imposer, et la requête sera acceptée. L'année suivante, le poste de 4 000 marks est intégré dans le budget régional et prévu comme une subvention publique annuelle continue au profit des musées du *Reichsland*³⁷ : de cette somme, 800 marks doivent être affectés respectivement au musée Schongauer et à la Société d'histoire naturelle de Colmar, 1 200 à la Société pour la conservation des monuments historiques à Strasbourg, 500 au musée archéologique de Wissembourg, 416 au musée de Metz, et 284 à celui de Saverne³⁸.

En l'espace de deux ans, Fleischhauer a réussi à imposer sa demande de soutien public continu des musées du *Reichsland*. Dans le bref discours de remerciements qu'il adresse aux députés à la séance du 28 janvier 1881, sous les acclamations de tous, il signale l'utilisation qu'il a faite des subventions de l'année précédente, et l'emploi qu'il fera des sommes futures :

« J'indiquerai seulement [...] que les sommes allouées l'année dernière ont partiellement servi à acheter un tableau peint par un jeune artiste alsacien, et que les subventions futures seront consacrées dans la mesure du possible à l'achat de peintures d'artistes alsaciens.³⁹ »

Fleischhauer s'inscrit donc tout à fait dans la tradition de la politique d'acquisition et de soutien des artistes régionaux qu'avait poursuivie, dans les années 1870, son prédécesseur Ignace Chauffour.

Une différence toutefois est déterminante : Fleischhauer fait désormais appel au gouvernement régional. Alors que Chauffour avait dû vendre un tableau d'Eugène Fromentin pour acheter des œuvres d'artistes alsaciens, Fleischhauer réclame au gouvernement régional les moyens financiers nécessaires à de telles acquisitions. Mais solliciter – et accepter – le soutien de l'État en épuisant toutes les voies parlementaires signifiait aussi reconnaître la situation politique du *Reichsland* et ne plus remettre fondamentalement en question l'appartenance de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. C'est notamment pour cette raison que la Société industrielle de Mulhouse renoncera sciemment à toute aide de la part de l'État ou de toute autre institution officielle⁴⁰. La démarche de Fleischhauer devant le *Landesausschuß* pouvait donc être interprétée, par la fraction des « protestataires » particulièrement active en Haute-Alsace, comme une collaboration illégitime avec les autorités allemandes. C'est sans doute ce qui incitera Fleischhauer, lors de son discours de remerciement de 1881, à souligner que les subventions accordées au musée de Colmar serviraient au soutien de la production artistique locale.

À la suite du débat devant le *Landesausschuß* en 1880, au cours duquel les envois de l'État du temps de Napoléon III ont été plusieurs fois invoqués, le gouvernement régional d'Alsace-Lorraine se verra obligé de mettre en route de tels dons officiels, également du côté allemand. Au début des années 1880, le musée de Colmar profitera de ce rapport de concurrence – même fictive – entre les nouveaux et les anciens tenants du pouvoir qui se disputent la suprématie culturelle sur l'Alsace-Lorraine.

En 1882, à l'initiative du *Statthalter* Edwin von Manteuffel, le musée de Colmar se voit offrir par l'empereur Guillaume I^{er} une précieuse peinture de la fin du Moyen Âge. Il s'agit d'un panneau peint sur les deux faces qui provient de la sacristie de l'église de Ribeauvillé ; réalisé par un maître du Rhin supérieur, il représente trois figures de saints sur chacune de ses faces⁴¹ (ill. 16.2). C'est Franz Xaver Kraus, professeur d'histoire ecclésiastique à Fribourg-en-Brisgau occupé à l'époque à dresser l'inventaire du patrimoine artistique alsacien, qui suggère en 1881 au gouvernement régional d'acheter le panneau à la paroisse de Ribeauvillé car il risque de partir dans une collection particulière. Kraus conseille en outre de transmettre le panneau après sa restauration au musée Schongauer⁴², conseil que suivra le gouvernement régional. Avant la remise prévue du



16.2a-b_Rhin supérieur, *Saint Martin entre saint Georges et sainte Ursule*
Au revers: *Saint Martin, saint Eucharius et saint Sébastien*
1512, complété au XIX^e siècle, bois
Colmar, musée d'Unterlinden



16.3_Statuette équestre de Charlemagne, v. 1884, plâtre.
Colmar, musée d'Unterlinden

panneau restauré au musée Schongauer, Edwin von Manteuffel s'adresse par courrier à l'empereur Guillaume I^{er} en avril 1882, et lui signifie qu'il lui semble opportun de poursuivre, du côté allemand, les envois pratiqués sous Napoléon III :

«Du temps de la souveraineté française en Alsace-Lorraine, les musées et collections d'art de la région recevaient parfois de la part de l'État des dons importants, notamment des peintures et sculptures. C'est ainsi que l'empereur Napoléon a plusieurs fois enrichi la collection de la Société Schöngauer (sic) abritée dans l'ancien couvent d'Unterlinden à Colmar, qui jouit d'une renommée dépassant les frontières régionales, en raison des tableaux du peintre et graveur colmarien Martin Schöngauer et de ses élèves. Pour l'administration allemande, ce serait indubitablement exercer une impression favorable dans le pays que de témoigner d'un intérêt analogue pour cette collection de trésors de l'art.⁴³»

Manteuffel ajoute que s'offre actuellement l'opportunité d'un tel don impérial : si l'empereur le permet, un panneau de Ribeauvillé, déjà acquis avec les fonds de disposition pour l'Alsace-Lorraine, pourrait être offert en son nom au musée Schongauer⁴⁴. Au début du mois de mai 1882, l'empereur donne son accord⁴⁵. En juin, après le transfert du tableau à Colmar, Edmond Fleischhauer exprimera sa reconnaissance au nom de la Société Schongauer⁴⁶. Le don impérial de 1882 apparaît comme une réaction directe à la discussion sur la nature et le montant du soutien public au musée de Colmar, portée devant

le *Landesausschuß* au début de l'année 1880. Par cet « envoi » impérial bien préparé, il importait surtout aux pouvoirs publics allemands de se distancier face à l'ancien mode français de subvention des musées. En 1887, lorsque le député Charles Grad tentera à nouveau d'exiger devant le *Landesausschuß* une augmentation du budget du musée de 2 000 marks en faisant référence à la suspension des anciens envois de tableaux par l'État français, le Secrétaire d'État von Hoffman, à la tête du *Ministerium für Elsaß-Lothringen*, pourra ainsi repousser cette requête en soulignant que le musée de Colmar venait de recevoir une précieuse peinture de la part de l'empereur⁴⁷.

Au début des années 1880, le musée de Colmar bénéficiera de la part du *Ministerium für Elsaß-Lothringen* de deux autres dons publics, moins précieux mais d'autant plus chargés de sens. En janvier 1884, est transmis au musée un moulage en plâtre de la statuette équestre de Charlemagne⁴⁸ (ill. 16.3). Le bronze original, déjà fameux à l'époque et conservé aujourd'hui au musée du Louvre, avait été acquis par Alexandre Lenoir en 1807, auprès d'un libraire de Metz, pour sa collection personnelle. Un fils de Lenoir le vendit plus tard à une collectionneuse anglaise qui autorisa sa présentation à l'exposition universelle à Paris en 1867. Peu après l'exposition universelle, la ville de Paris se porta acquéreur de la statuette et la transmet en 1879 au musée Carnavalet nouvellement créé ; elle entrera enfin au Louvre en 1934 en échange d'autres œuvres d'art⁴⁹.

Le don du moulage en plâtre s'effectuera dans le sillage de nouvelles découvertes scientifiques concernant la statuette équestre symbolique. En décembre 1883, le *Statthalter* Edwin von Manteuffel adresse en effet un rapport détaillé à l'empereur Guillaume I^{er} sur une trouvaille faite à Metz : en procédant à des travaux de construction et de restauration à la cathédrale, l'architecte impérial Paul Tornow a trouvé une plaque d'autel carolingienne qui devait avoir servi de support, avant la Révolution française, à la statuette équestre désormais conservée à Paris. Lui-même – Manteuffel – a fait aussitôt réaliser à Paris deux répliques en bronze de la statuette : la première sera dressée sur la plaque retrouvée à la cathédrale de Metz, la seconde transmise à l'empereur à Berlin⁵⁰. Ernst Aus'm Weerth, spécialiste de la petite statuaire carolingienne, a déjà étudié l'original en septembre avec le musée Carnavalet. Dans son rapport détaillé, que joint

Manteuffel, l'expert est arrivé à la conclusion que ce portrait équestre est sans nul doute celui de l'empereur Charlemagne et date de l'époque carolingienne⁵¹.

Dans la lettre du *Statthalter* à l'empereur transparaît un véritable enthousiasme pour la découverte de Tornow, et pour les récentes recherches d'Aus'm Weerth qui soulignent l'importance historique et artistique de la statuette de Charlemagne. Le rapport d'Ernst Aus'm Weerth, qui paraîtra aussi sous forme imprimée en 1884 et 1885, constitue la première analyse approfondie de la statuette équestre; il contribuera aussi à renforcer l'intérêt scientifique porté à cette œuvre⁵². La réalisation des deux répliques en bronze pour la cathédrale de Metz et pour l'empereur, ainsi que l'envoi d'un moulage en plâtre de la statuette équestre à Colmar, ne répondaient sans doute pas qu'à des considérations scientifiques. Le message politique était évident: Guillaume I^{er} devait être célébré comme le restaurateur de l'empire carolingien, et Charlemagne comme l'ancêtre de l'actuel empereur de la maison de Hohenzollern.

Un autre don à connotation politique a lieu en août 1884. Le *Minister der geistlichen, Unterrichts- und Medizinalangelegenheiten* prussien (Ministre des Affaires religieuses, scolaires et médicales), également chargé du contrôle des musées de Prusse, met à disposition du *Ministerium für Elsaß-Lothringen* une médaille commémorative qui doit être transmise au musée Schongauer de Colmar. Cette médaille en cuivre commémore le soulèvement des duchés de Schleswig et de Holstein contre le pouvoir danois dans les années 1848-1850 (ill. 16.4), événement qui conduira à leur incorporation progressive dans la Prusse et l'Empire allemand⁵³. Dans ce cas aussi on peut établir des analogies politiques: de même qu'elle a libéré autrefois du joug danois les deux États frontaliers du Nord et les a finalement intégrés dans l'Empire, de même la Prusse s'emploie aujourd'hui au rattachement de l'Alsace-Lorraine à la Confédération du Reich.

Rapprochement germano-alsacien dans les années 1880

Après la guerre franco-prussienne, les deux nations observeront chacune avec attention l'évolution du paysage muséal de l'autre. L'Alsace-Lorraine, région frontalière qui appartenait autrefois à la France et qui est maintenant annexée à l'Empire



16.4 Médaille commémorant le soulèvement des duchés de Schleswig et de Holstein contre le pouvoir danois, 1848, cuivre. Colmar, musée d'Unterlinden

allemand, sera cependant le plus souvent négligée ou sciemment éclipsée, tant du côté allemand que français.

Ainsi, dans une longue série d'articles qui paraît en 1881 dans la fameuse *Zeitschrift für bildende Kunst*, Karl Woermann, nommé directeur de la Gemäldegalerie de Dresde en 1882, décrit en détail un grand nombre de musées régionaux français⁵⁴: de Bordeaux à Lille jusqu'à Montpellier, il évoque toutes les collections importantes conservées en province, mais pas les musées d'Alsace-Lorraine « car ils sont désormais allemands⁵⁵ ». Et lorsque Edmond Saglio, conservateur du musée du Louvre, parcourt l'Allemagne en 1884 à la demande de l'État français pour étudier essentiellement les musées et écoles des arts décoratifs, il se concentre sur les villes importantes comme Berlin, Munich, Dresde, Leipzig et Hambourg, mais ne mentionne absolument pas l'Alsace-Lorraine⁵⁶.

Dans la politique culturelle tant allemande que française, un vide semble entourer les institutions muséales du *Reichsland*. Seuls de grands recueils ou manuels, comme la *Westdeutsche Museographie* ou le *Kunsthandbuch für Deutschland*, mentionnent le musée de Colmar⁵⁷.

Ce contexte permet de mieux comprendre pourquoi Edmond Fleischhauer n'aura de cesse de

sortir le musée de Colmar de sa marginalité. Il obtiendra de premiers succès dans cette direction en 1880 par sa démarche parlementaire et sa demande de subventions publiques auprès des instances gouvernementales du *Reichsland*. Parallèlement, il recherchera le contact avec ses collègues et les institutions muséales de l'Empire allemand, mettant en place un système de prêts qui aurait été encore impensable dans les années 1870. Il réussira ainsi à faire connaître les collections de Colmar, tout en encourageant l'étude scientifique d'œuvres majeures.

Le premier prêt d'après-guerre s'effectue en 1885, lorsque onze objets des collections colmariennes – essentiellement des coupes et gobelets d'apparat – sont montrés à Nuremberg à l'*Internationale Ausstellung von Arbeiten aus edlen Metallen und Legierungen*⁵⁸. L'année suivante, deux peintures de Martin Schongauer provenant de Colmar sont exposées à la *Schwäbische Kreis-, Industrie, Gewerbe- und kunsthistorische Ausstellung* présentée à Augsburg du 15 mai au 15 septembre 1886 : la *Vierge au buisson de roses* de l'église Saint-Martin de Colmar, et les deux volets du *Retable d'Orlier* du musée d'Unterlinden⁵⁹. En août 1885, Fleischhauer s'est rendu à Munich pour rencontrer Jakob Heinrich Hefner von Alteneck, directeur du Bayerisches Nationalmuseum, et a discuté de l'œuvre de Martin Schongauer avec son collègue munichois qui connaît la collection colmarienne depuis sa visite en 1866⁶⁰. C'est probablement cet entretien fécond qui conduira Edmond Fleischhauer à accepter exceptionnellement l'envoi des deux œuvres, non dénué de risques, afin qu'elles puissent être montrées à Augsburg, ville natale du père de Martin Schongauer.

La passion de Fleischhauer pour l'œuvre de Schongauer et son engagement en faveur de sa conservation vont si loin, qu'après le retour des deux peintures à Colmar, il tente de convaincre la paroisse Saint-Martin que la *Vierge au buisson de roses* serait mieux protégée au musée que dans la sacristie de l'église. Pourtant, en dépit d'initiatives répétées, Fleischhauer ne parviendra pas à imposer ses vues⁶¹.

Outre Hefner von Alteneck, Fleischhauer est en contact avec toute une série de professionnels des musées. En 1886, il s'entretient notamment avec Ludwig Lindenschmit, directeur du Römisch-germanisches Zentralmuseum de Mayence depuis sa fondation en 1851, à propos de la restauration de plusieurs bracelets et fibules découverts à

Herrlisheim dans une nécropole de l'époque des Francs⁶². En 1887, il correspond avec Wilhelm von Bode, directeur du département des sculptures de l'Altes Museum de Berlin, au sujet d'un médaillon représentant le comte palatin Philipp bei Rhein, que Bode pourra finalement attribuer à Hans Daucher, maître augsbourgeois de la Renaissance⁶³ (ill. 17.1).

Cette intensification des prêts et des échanges entre collègues semble également s'être répercutée sur le contenu et la forme des rapports annuels de la Société Schongauer. Fleischhauer s'efforcera d'élever leur niveau scientifique en introduisant de brefs traités érudits, et de les rendre plus parlants par l'ajout de photographies. Ces modifications ont un double objectif : mieux documenter les activités de la Société et conduire les membres à s'intéresser personnellement aux collections du musée. Dans une lettre adressée à Wilhelm von Bode le 23 février 1887, Edmond Fleischhauer explique : « Par ces rapports annuels, j'essaie le plus possible de stimuler les membres, de les informer et de les enthousiasmer, ce qui est assez difficile dans une petite ville qui ne dispose pas des moyens variés dont bénéficient les grandes.⁶⁴ »

Une première contribution scientifique de ce type est publiée dans le rapport annuel de 1885. Il s'agit d'une longue étude, basée sur d'importantes recherches dans les archives, qui porte sur une plaque tombale de la Renaissance découverte lors de travaux effectués sur l'ancienne enceinte de Colmar. À la fin du cahier, la plaque est reproduite sous forme d'héliogravure : c'est la toute première photographie parue dans les rapports annuels de la Société Schongauer⁶⁵. En 1886, c'est August Schrickler, secrétaire de l'université de Strasbourg, qui s'exprime à son tour sur deux tapisseries de la collection ; la même année, paraît aussi une étude détaillée consacrée à Martin Schongauer⁶⁶. Deux illustrations montrent respectivement une salle d'exposition nouvellement aménagée, la salle de la cheminée, et un dessin de Jacques Rothmuller qui évoque l'état de l'église conventuelle avant la restauration du milieu du XIX^e siècle⁶⁷ (ill. 6.2). On pourrait poursuivre la liste : en 1887 et 1888 sont jointes des vues extérieures de la façade sud, avant et après les travaux de dégagement et de restauration entrepris avec le soutien financier du gouvernement régional⁶⁸. En 1887, c'est le médaillon de Daucher qui est reproduit et étudié dans le rapport annuel⁶⁹.

Il est frappant de constater que ces essais s'attachent essentiellement à la provenance et à la

dimension historique des pièces : les œuvres sont donc interprétées et perçues essentiellement comme des sources historiques. Cette approche nous renseigne aussi sur la réception et l'utilisation des collections par une grande partie du public local : les visiteurs y voyaient moins un musée des beaux-arts au sens strict, qu'un musée régional garant de leur identité.

Fleischhauer tentera non seulement d'élever le profil scientifique des rapports annuels, mais aussi d'améliorer la présentation des collections. Les surfaces d'exposition seront augmentées et les différentes parties séparées de manière plus distincte. Plusieurs mesures sont prises : entre 1883 et 1884, grâce au soutien financier de la ville, une nouvelle salle d'exposition est aménagée dans l'angle nord-ouest du complexe conventuel, ce qui permet de soulager la chapelle surchargée⁷⁰. En 1885, le musée achète un tourniquet à volets mobiles, qui existe encore de nos jours, pour la présentation d'œuvres graphiques⁷¹. En 1886, une annexe est spécialement aménagée, contre la salle d'exposition achevée en 1884, pour abriter les « curiosités » alsaciennes⁷². En 1889 enfin, quelques membres suggèrent de déplacer les nombreuses enseignes en fer forgé, jusqu'alors accrochées dans le cloître, car leurs formes amples et leur caractère profane ne s'accordent guère à l'architecture de celui-ci⁷³.

Un autre projet des années 1880 restera toutefois sans lendemain : la mise en valeur de la collection, en augmentation et en évolution croissantes, par l'élaboration d'un catalogue exhaustif des fonds du musée. La raison de cet échec réside surtout dans les trop grandes ambitions de Fleischhauer. Comme il l'admettra lui-même, élucider la provenance et la signification historique de chaque pièce aurait exigé un temps de recherche trop important, et seules quelques œuvres capitales pourront bénéficier de cette démarche scientifique⁷⁴.

La crise de 1887 et ses conséquences

À la fin des années 1870 s'était établie une phase de détente entre l'Allemagne et la France. Pour Bismarck, la victoire du parti républicain modéré aux élections parlementaires de 1877 décidées par le président Mac-Mahon, monarchiste et clérical, écartait le danger immédiat d'une restauration monarchique. Il autorisa donc en 1878 la participation de l'Allemagne à l'exposition universelle

à Paris – ce qui semblait encore exclu l'année précédente – en guise de signe de normalisation des relations franco-allemandes⁷⁵. En 1879 enfin, ce rapprochement se trouva accéléré par l'élection à la présidence de la République de Jules Grévy, qui succédait à Mac-Mahon.

Ce climat politique plus favorable, qui s'instaura vers 1880 entre les deux États voisins, permit à Edmond Fleischhauer une ouverture prudente vers l'Allemagne, sans pour autant paraître trop germanophile aux yeux du *Landesausschuß* et des responsables communaux.

Pourtant, les relations entre les deux pays allaient se dégrader au milieu des années 1880. En 1886, le général Georges Ernest Boulanger, partisan de la revanche, est nommé ministre de la guerre du cabinet Freycinet⁷⁶. Les réformes militaires engagées par Boulanger (un meilleur équipement de l'armée par l'emploi de fusils à répétition) sont interprétées du côté allemand comme une politique d'agression. Bien que démis de ses fonctions ministérielles en 1887 par ses opposants républicains, Boulanger parvient encore en 1888-1889 à rassembler derrière lui un large mouvement nationaliste d'opposition qui, avec le soutien de la « Ligue des patriotes » créée en 1882 et dirigée par Paul Déroulède, aspire à un coup d'État et à la guerre contre l'Allemagne. Au dernier moment, Boulanger recule toutefois devant une prise illégale du pouvoir et s'enfuit à Bruxelles où il met fin à ses jours en 1891.

Prenant pour prétexte le chauvinisme militant de la France, Bismarck s'engage pour sa part sur la voie de la confrontation : en 1887, il dépose un projet visant à augmenter les effectifs de paix de l'armée allemande, fixés depuis 1881 à 427 000 hommes, et à les porter à 468 000 hommes au cours des sept années à venir. Le chancelier du Reich espère imposer cette réforme de l'armée allemande, baptisée « septennat », en obtenant la majorité parlementaire aux élections du *Reichstag* prévues au dernier moment pour le 21 février 1887 ; le projet est finalement accepté.

Dans le *Reichsland*, l'augmentation envisagée des troupes allemandes est perçue comme le signe évident d'un affrontement imminent avec la France. Les adversaires du « septennat », qui n'ont pu s'imposer aux élections au *Reichstag* de 1887, remportent la majorité absolue en Alsace-Lorraine. Les candidats de l'Union, en large partie catholiques, qui aspirent à la réunification avec la France, obtiennent jusqu'à 70 % des voix



16.5_16.6_D'après Franz Xaver Winterhalter,
Portrait de Napoléon III et Portrait de l'impératrice Eugénie, s. d., huile sur toile.
Colmar, musée d'Unterlinden

dans certaines circonscriptions électorales⁷⁷. Même la population protestante, plus proche de l'idée d'un rattachement à l'Empire allemand, est moins prête depuis le vote du « septennat » à s'engager en faveur de candidats pro-allemands⁷⁸.

Pour les autorités allemandes, comme pour la population du *Reichsland*, le résultat du scrutin apparaît comme un plébiscite univoque en faveur de la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France. Dans les territoires annexés, le mouvement populiste de Boulanger a éveillé l'espoir d'une prochaine réunion à la France ; même les partis favorables aux Allemands évitent de se compromettre politiquement dans cette situation tendue⁷⁹. À la suite de ces élections, seule la fermeté de l'empereur Guillaume I^{er} et du *Statthalter* Chlodwig de Hohenlohe-Schillingsfürst empêchera que le *Reichsland* ne soit partagé entre les États allemands limitrophes ou annexé à la Prusse, et que le régime du *Statthalterat* (gouvernorat) ne soit aboli⁸⁰.

En mai 1888, des empiètements mutuels et répétés à la frontière franco-allemande conduisent toutefois à l'institution de passeports pour tous les Français désirant se rendre en Alsace-Lorraine. Cette mesure restreignant les contacts ne sera assouplie qu'en 1892 pour être finalement supprimée en 1900. À la fin des années 1880, plusieurs associations sportives ou musicales sont aussi interdites⁸¹. C'est également cette tension entre l'Allemagne et la France qui conduit l'Empire allemand à ne pas participer officiellement à l'exposition universelle de 1889 à Paris. Seul un petit groupe d'artistes allemands conduits par Max Liebermann passe outre l'interdiction du gouvernement et prend part à cette manifestation, invité par des collègues français⁸².

Cette évolution de la situation politique exercera une influence directe sur le travail du musée de Colmar. Jusqu'à présent, les rapports annuels – qui avaient paru assez régulièrement de 1873 à 1875, puis en 1880 et de 1883 à 1886 – étaient tous rédigés en français. Même les bilans annuels étaient toujours dressés en francs. Or en 1887, le rapport annuel est pour la première fois précédé d'un résumé de deux pages en allemand, tandis que le bilan est établi en marks et en francs⁸³. Un an plus tard, tout le rapport annuel est imprimé en allemand. À la fin du rapport, Edmond Fleischauer explique que, selon une « disposition transmise au maire par les autorités », les rapports annuels devront désormais paraître aussi en langue allemande⁸⁴.

L'introduction en Alsace-Lorraine de l'allemand comme langue officielle et langue d'enseignement avait commencé dès après la guerre. Même si elle n'avait jamais été aussi forcée que dans les provinces orientales de la Prusse à population majoritairement polonaise, cette politique linguistique visait également dans la terre d'Empire à une « germanisation » progressive de la vie quotidienne. Dans les temps de crise, elle servait de moyen de pression, comme après les élections au *Reichstag* de 1887 qui avaient pris un tour catastrophique pour le gouvernement du *Reichsland* en raison de la large victoire des protestataires⁸⁵.

Fin 1888, une traduction des statuts de la Société Schongauer est ordonnée par l'administration allemande⁸⁶. Cette rédaction en langue allemande s'accompagne aussi d'une révision des statuts. La nouvelle version est présentée en novembre 1888, et acceptée le 4 janvier 1889 par le conseil municipal⁸⁷. Enfin, le 26 février, le *Bezirkspräsident* de Haute-Alsace (équivalent du préfet) Jordan donne son accord en apportant toutefois quelques restrictions : toutes les annonces et publications de la Société doivent se faire en allemand, et la Société doit se servir exclusivement du mark dans sa comptabilité⁸⁸. En effet, jusqu'à la Première Guerre mondiale, tous les rapports annuels paraîtront en allemand. En 1891, lorsque la situation politique se détend à nouveau en Alsace-Lorraine, ce règlement linguistique fixé dans les statuts de 1889 connaît un assouplissement : les rapports annuels peuvent à nouveau paraître dans les deux langues, en un seul volume, la version allemande précédant la version française. Il arrive aussi que les textes allemand et français figurent en vis-à-vis.

L'introduction de la langue allemande dans les publications officielles de la Société Schongauer n'est pas la seule conséquence de la tension qui marque la politique du *Reichsland* à la fin des années 1880. On assiste aussi à une diminution notable des dons de l'État. Les rares tableaux que le musée reçoit des pouvoirs publics relèvent en majorité d'un art officiel dont l'administration cherche à se défaire. C'est ainsi qu'est envoyée en 1888 une copie en marbre d'un buste de Napoléon I^{er} par Canova, qui ornait autrefois l'*Oberlandesgericht*⁸⁹ (cour d'appel). En 1890, Jordan transmet au musée les portraits en pied de l'empereur Napoléon III et de sa femme Eugénie, bonnes copies d'après des originaux de Winterhalter qui étaient accrochées jusqu'en 1870 à la préfecture de Haute-Alsace⁹⁰ (ill. 16.5 et 16.6). Le

musée ne recevra des œuvres originales qu'en 1889, par l'intermédiaire de Max von Puttkamer, secrétaire d'État au *Ministerium für Elsaß-Lothringen* : une petite boîte et un anneau en or provenant d'une tombe du haut Moyen Âge découverte à Horbourg⁹¹.

Comment la Société Schongauer réagit-elle à cette évolution ? Loin de protester contre la nouvelle réglementation linguistique, elle se montre fidèle à l'empereur dans ses publications officielles. En 1888, Fleischhauer ajoute au rapport annuel une photographie du panneau de Ribeauvillé que Guillaume I^{er} a offert au musée en 1882⁹². Selon ses propres déclarations, il s'agit là d'un hommage à l'empereur allemand décédé le 9 mars⁹³. Sans doute ce témoignage de reconnaissance servait-il aussi à souligner la loyauté de la Société Schongauer envers la maison impériale et le Reich en cette période de tension politique.

Cette photographie ajoutée par Fleischhauer contraste avec l'incident de l'année 1889 qui révèle qu'à la fin des années 1880 la population de Colmar est en réalité hostile aux dons impériaux, même si cette réticence ne se manifeste jamais ouvertement. En 1889, lors de la loterie de bienfaisance organisée chaque année à Colmar, l'impératrice Augusta, veuve de l'empereur Guillaume I^{er} mort l'année précédente, offre le gros lot : un tableau de format moyen, du peintre animalier Wilhelm Frey originaire de Karlsruhe, qui représente un pâturage avec des moutons et des chèvres⁹⁴ (ill. 16.7). Deux sources apportent chacune une vision différente de la suite des événements : selon le rapport officiel de la Société Schongauer de l'année 1889, le tableau a été racheté par le musée à l'« heureuse gagnante » que le sort a choisie⁹⁵. Dans un texte anonyme, conservé aux Archives de la ville de Colmar, il est écrit en revanche que la gagnante n'est jamais venue chercher son tableau en raison de sa provenance impériale et prussienne. Pour éviter que l'on apprenne à Berlin le peu de cas que l'on faisait à Colmar du présent impérial, on l'a finalement donné au musée Schongauer⁹⁶. Cet incident montre que Fleischhauer pratiquait dans les rapports annuels une politique d'information partielle qui visait à présenter la Société Schongauer, même en des temps difficiles, comme une institution fidèle à l'Empire. C'est notamment par de telles tactiques que Fleischhauer parviendra à limiter les effets de la crise de 1887 sur le musée de Colmar.

La fin de l'« ère Fleischhauer » : les années 1890

Au début des années 1890, la situation politique connaît une nouvelle détente. L'échec rapide du boulangisme a coupé l'élan politique du parti protestataire en Alsace-Lorraine et l'a privé du soutien des électeurs. Le début des années 1890 marque l'avènement d'une « ère nouvelle »⁹⁷. Les élections au *Reichstag* de 1893 sont en quelque sorte l'inverse de celles de 1887 : les « autonomistes », qui ont rejoint les représentants au *Reichstag* des grands partis allemands pour obtenir plus efficacement l'égalité du *Reichsland* face aux autres États confédérés, remportent une large victoire sur les partisans de la protestation⁹⁸. Les raisons en sont multiples. À partir des années 1890, la République française laïque perd son attrait, par son anticléricalisme radical, auprès des Alsaciens-Lorrains attachés à leur confession⁹⁹. Parallèlement, les dirigeants de l'Empire allemand assouplissent le *Kulturkampf* (politique de laïcisation) dans le *Reichsland* : la transformation de la façade occidentale de la cathédrale de Metz, encouragée par l'empereur protestant Guillaume II, est perçue par la population catholique comme un symbole de réconciliation¹⁰⁰. Enfin, une nouvelle génération d'électeurs a grandi en Alsace-Lorraine qui a connu le système scolaire allemand et ne remet guère en cause l'appartenance de sa région au Reich¹⁰¹.

Pourtant, cette évolution ne doit pas faire oublier que l'on est encore loin d'une intégration réelle du *Reichsland* en qualité de membre, égal en droits et autonome, de l'Empire fédéral allemand. Même l'assimilation, au sein de la population locale, des Allemands venus de l'Empire n'a progressé que de façon limitée. Deux sources différentes nous renseignent sur l'atmosphère qui règne alors à Colmar : plusieurs observations portées dans le répertoire des visiteurs du musée en 1893 montrent combien il reste difficile, pour de nombreux visiteurs, de devoir considérer les chefs-d'œuvre exposés dans le couvent d'Unterlinden comme des biens allemands¹⁰². Friedrich Curtius, fonctionnaire de l'administration colmarienne de 1898 à 1902, décrit dans ses souvenirs les limites que connaissent les relations germano-alsaciennes à Colmar, en dépit d'un respect mutuel :

« À Colmar [...] vivait une bourgeoisie, agréable à rencontrer, qui se distinguait par sa fortune, sa culture et son sens de l'intérêt général. Le refus de toute relation avec les Allemands était moins marqué à Colmar qu'à Mulhouse ou à Thann. Il n'y avait pas véritablement



16.7_Wilhelm Frey, *Troupeau*, s. d., huile sur toile. Colmar, musée d'Unterlinden

de relation amicale entre Alsaciens et Allemands, mais on ne s'évitait pas.¹⁰³ »

Cette détente de la situation politique dans le *Reichsland* au début des années 1890 n'en exerce pas moins sur le musée de Colmar une influence positive. On assiste en effet à un accroissement de l'engagement de l'État, tandis que la Société Schongauer recouvre une plus grande autonomie culturelle : à partir de 1891, les rapports annuels ne paraissent plus exclusivement en allemand, mais en deux versions reliées en allemand et en français ; entre 1891 et 1893, grâce à une importante aide financière du *Statthalter* – sur laquelle nous allons revenir tout de suite –, une nouvelle salle est aménagée au rez-de-chaussée de l'aile nord du musée.

Cette évolution a surtout été rendue possible par l'intérêt que le prince Chlodwig de Hohenlohe-Schillingsfürst, nommé *Statthalter* en 1885, portait au musée de Colmar. Dès le 24 novembre 1885, peu après son entrée en fonction le 5 du même

mois, il rend une première visite officielle au musée Schongauer¹⁰⁴, suivie d'une seconde le 22 avril 1889¹⁰⁵. À partir de 1890, la Société Schongauer cite le prince dans le registre de ses membres¹⁰⁶. La même année, Edmond Fleischhauer lui confère le titre de Président d'honneur de la Société¹⁰⁷.

Pour Fleischhauer, l'octroi de ce titre répond à un propos délibéré : au regard des travaux coûteux de transformation et de rénovation de l'aile nord du complexe conventuel, il importe de s'assurer à temps de la bienveillance des services publics. Le 24 mai 1891, à l'assemblée générale de la Société Schongauer, Fleischhauer annonce l'acceptation par le prince de la présidence d'honneur, et conclut en ces termes :

« Pour sa participation si bienveillante à l'égard de notre Société, j'ai eu l'honneur d'exprimer à Son Altesse notre reconnaissance la plus dévouée ; nous espérons ainsi que son noble goût pour l'art l'incitera à nous accorder sa sollicitude dans des cas exceptionnels.¹⁰⁸ »

En effet, Hohenlohe-Schillingsfürst fera bientôt jouer son influence au profit du musée : après l'an-

nonce des travaux de l'aile nord du couvent le 11 novembre 1891 et l'octroi d'un supplément à l'architecte Charles Winkler pour son projet d'aménagement, le gouvernement d'Alsace-Lorraine accorde, par la bienveillance du *Statthalter*, une subvention de 8 000 marks qui s'ajoutent aux 6 000 marks apportés par la ville de Colmar pour couvrir les 14 000 marks de travaux¹⁰⁹. Lorsque le chantier est terminé fin 1893, la nouvelle grande salle d'exposition créée par la réunion de plusieurs pièces et ateliers autrefois utilisés par le musée et la bibliothèque, reçoit en signe de reconnaissance le nom de «Salle Hohenlohe»¹¹⁰. Chlodwig de Hohenlohe-Schillingsfürst visitera encore le musée, et la salle portant son nom, entre fin 1893 et début 1894¹¹¹.

Par ailleurs, au début des années 1890, le prince gratifie le musée à plusieurs reprises de dons et subventions plus modestes : en 1894, il lui fait parvenir un exemplaire du premier volume des *Handzeichnungen von Hans Baldung gen. Grien* qui vient de paraître, don qu'il complète en 1895 et 1897 par les deux volumes suivants¹¹². En 1894 également, le moulage en plâtre d'un corps découvert dans l'église Sainte-Foy de Sélestat entre au musée à sa demande¹¹³.

Le prince, qui restera *Statthalter* d'Alsace-Lorraine jusqu'en 1894 – date où il est nommé chancelier du Reich –, semble être le seul chef de gouvernement du *Reichsland* qui ait participé publiquement et de manière constante au développement du musée de Colmar. On ne connaît aucune visite officielle de la part de ses prédécesseurs ou successeurs. Même les dirigeants du Reich, avec à leur tête l'empereur, n'ont pas prêté au musée de Colmar d'attention particulière dans le cadre de leur politique culturelle en Alsace-Lorraine. Empereur d'Allemagne depuis 1888 et fort épris de voyages, Guillaume II se rend officiellement à Colmar pour la première fois le 11 septembre 1908, mais sans visiter le musée¹¹⁴. Pourtant, chaque année au mois de mai et parfois aussi à l'automne, l'empereur séjourne en Alsace-Lorraine pour passer les troupes en revue ou prendre part aux manœuvres impériales du *Trapez*, champ d'exercice situé au sud de Strasbourg (ill. 16.8).

Comme pour son prédécesseur Guillaume I^{er}, la politique culturelle du jeune empereur se concentre surtout sur la capitale Strasbourg¹¹⁵. Toutefois, Guillaume II encourage aussi la reconstruction des ruines du Haut-Koenigsbourg qui lui sont

offertes en 1899 par la ville de Sélestat¹¹⁶. Reconstitué par l'architecte Bodo Ebhardt, le château sera inauguré en mai 1908 en présence de l'empereur. Guillaume II y voit le symbole du droit de possession impérial sur l'Alsace-Lorraine, comme le Marienburg sur les bords du Nogat est le signe de la souveraineté culturelle allemande à l'est de l'Empire¹¹⁷. Autre point fort des activités architecturales de Guillaume II dans la terre d'Empire : la transformation de la façade occidentale de la cathédrale de Metz¹¹⁸.

Le musée qui bénéficie du plus grand soutien est le musée des Beaux-Arts de Strasbourg, dont les collections ont été anéanties durant la guerre franco-allemande. À la demande du *Statthalter* Chlodwig de Hohenlohe-Schillingsfürst, Wilhelm von Bode est chargé à partir de 1889 de l'achat d'une sélection représentative de tableaux anciens¹¹⁹. En 1890, l'empereur offre au musée de Strasbourg le *Portrait du chanoine Ambrosius Vollmar Keller*, tableau de 1538 alors seulement attribué à Hans Baldung Grien, qui s'avèrera plus tard une œuvre signée du maître¹²⁰. Le musée de Colmar ne bénéficie pas de tels dons de la part de Guillaume II. Il reçoit certes toujours des crédits spéciaux de l'État (comme pour la rénovation de l'aile nord) ou des subventions de la ville ou du *Bezirkspräsident* de Haute-Alsace¹²¹, mais on ne peut pas parler d'un enrichissement systématique des collections encouragé par l'empereur et son *Statthalter*, tel qu'il est pratiqué autour de 1890 pour le musée de Strasbourg.

La situation «marginale» de Colmar dans la politique culturelle de l'Empire n'empêche pas Edmond Fleischhauer de rechercher le contact avec les autorités administratives et officielles jusqu'à la fin de sa vie en 1896. Ses démarches sont parfois couronnées de succès, comme avec le *Statthalter* Chlodwig de Hohenlohe-Schillingsfürst. Dans les années 1890, son dynamisme au service du musée vise encore et toujours l'amélioration de la présentation des pièces exposées, l'extension des espaces disponibles et une meilleure documentation scientifique des collections, mais il se voit freiné tant par des problèmes quotidiens de finances, de personnes et d'espace, que par des obstacles liés spécifiquement aux collections. Par principe, tous les objets doivent être montrés, et comme aucun espace important n'est encore dévolu aux réserves, tout nouveau don ou acquisition doit être intégré dans l'arrangement existant. Il est donc difficile de conserver un accrochage chronologique¹²². Par ailleurs, la réali-



16.8_Souvenir des manœuvres impériales du 4 septembre 1899, carte postale. Coll. part.

sation d'un catalogue à l'usage du public, qui aurait présenté toutes les pièces exposées selon leur emplacement, est entravée par les fréquents déplacements et extensions des collections. Après avoir abandonné son projet de présentation scientifique exhaustive de l'ensemble des fonds du musée, Fleischhauer publie en 1891 un catalogue approfondi sur une seule salle d'exposition, la salle de la cheminée, qui abrite des productions artistiques locales : objets en fer forgé, armes et armures, mobilier, céramiques, vitraux, ainsi que quelques peintures et sculptures¹²³. Ce catalogue, qui aurait pu servir de modèle pour d'autres publications de ce type, restera pourtant sans suite¹²⁴.

À ces difficultés liées au principe de présentation des collections s'ajoutent des facteurs externes qui ne facilitent pas le travail muséographique de Fleischhauer. Depuis les années 1880, les prix de l'art ont sensiblement augmenté, rendant les nouvelles acquisitions de plus en plus inabornables¹²⁵. Le champ d'action de Fleischhauer ne cesse de diminuer et son travail se fait plus modeste, comme il le constate non sans résignation en 1890¹²⁶. Par ailleurs, de nombreux membres engagés de la Société Schongauer sont morts et la relève tarde tant à venir qu'aucune assemblée générale ordinaire ne pourra se tenir entre 1893 et 1902¹²⁷.

Peu avant sa mort en 1896, Fleischhauer a encore le temps d'introduire un nouveau système d'accrochage qui va considérablement faciliter le travail muséographique. Le prix d'achat du

matériel s'élève en juillet 1896 à 654 marks¹²⁸. L'installation s'effectue d'octobre à décembre de la même année¹²⁹. Désormais, les tableaux ne sont plus accrochés à des pitons fixés définitivement dans le mur, mais suspendus à des tringles en fer, elles-mêmes accrochées sur un rail horizontal fixe le long duquel elles peuvent être déplacées à loisir. Les changements d'accrochage, plus rapides, s'effectuent ainsi sans endommager les murs. Ce système permet une présentation plus souple des collections, la disposition n'étant plus définitive et irrévocable : le changement et la mobilité sont devenus partie intégrante du travail muséographique.

Dans la seconde moitié des années 1890, après la mort de Fleischhauer, on assiste à une phase de stagnation qui ne prendra fin que vers 1900, avec l'infatigable engagement d'André Waltz. Conservateur au musée de 1883 jusqu'à la Première Guerre mondiale, Waltz poursuivra, sous le nouveau président Jean-Baptiste Fleurent, le travail dynamique de Fleischhauer sans toutefois témoigner du même talent diplomatique. Il recherchera le contact avec ses collègues allemands et étrangers, encouragera une étude scientifique approfondie des collections du musée, et travaillera avec persévérance à l'amélioration de la présentation des œuvres, tâche qui aboutira à l'été 1901 au déplacement du *Re table d'Issenheim*¹³⁰.

Traduit de l'allemand par Aude Virey-Wallon

Je tiens à remercier M. Jean Lorentz, président de la Société Schongauer, ainsi que Mme Sylvie Lecoq-Ramond, conservateur en chef du patrimoine du musée d'Unterlinden, pour la confiance dont ils ont fait preuve à mon égard en m'autorisant, en ma qualité d'historien de l'art allemand travaillant depuis quelques années au Centre allemand d'histoire de l'art à Paris, à rédiger cette étude sur l'histoire du musée d'Unterlinden de 1871 à 1919. Mme Tanja Baensch (Berlin) et Mme Christina Kott (Paris) m'ont apporté des informations et des idées précieuses. Je leur exprime ma profonde reconnaissance. Au Centre allemand d'histoire de l'art, j'ai pu utiliser la banque de données «Deutsch-französische Kunstbeziehungen zwischen 1871-1914» (Relations artistiques franco-allemandes entre 1871 et 1914). Je remercie également la Gerda Henkel Stiftung, qui m'a permis d'interrompre ma bourse de recherches afin de travailler six mois comme assistant à la direction du musée d'Unterlinden de Colmar. Je sais gré à M. Immler, du Geheimes Hausarchiv im Bayerischen Staatsarchiv et à Mme Syre, des Archives des Bayerische Staatsgemäldesammlungen à Munich, pour leur aide aussi prompte qu'efficace. Enfin, je ne saurais oublier les nombreux amis, en particulier Jochen Kienzle, Inge et Jochen Pett, ainsi que Marianne et Uli Dirschke-Brandl, sans le soutien desquels cette étude n'aurait jamais vu le jour. Je remercie Mme Aude Virey-Wallon pour l'excellent travail de traduction. Enfin, je suis reconnaissant du soutien de l'équipe du musée d'Unterlinden, et en particulier de Barbara Gatineau.

1_Voir Baensch T., «Wilhelm von Bode et l'origine des collections du musée des Beaux-Arts», dans *Strasbourg 1900. Naissance d'une capitale*, Paris-Strasbourg, 2000, p. 38-43. Tanja Baensch va soutenir prochainement sa thèse de doctorat sur l'influence de Wilhelm von Bode sur la politique muséale strasbourgeoise auprès du professeur Thomas Gaetgens, Berlin/Paris.

2_Sur ce qui va suivre, voir les ouvrages généraux de Roth F., *La Lorraine annexée. Étude sur la Présidence de Lorraine dans l'Empire allemand 1870-1918*, Lille, 1976 ; Wehler H.-U., «Das "Reichsland" Elsaß-Lothringen von 1870 bis 1918», dans *Krisenherde des Kaiserreichs 1871-1918. Studien zur deutschen Sozial- und Verfassungsgeschichte*, 2^e éd. revue et augmentée, Göttingen, 1979, p. 23-69 ; première version de cet article parue sous le titre «Elsaß-Lothringen von 1870 bis 1918. Das "Reichsland" als politisch-staatsrechtliches Problem des zweiten deutschen Kaiserreichs»,

Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, t. 109, 1961, p. 133-199 ; Schwander R. et Jaffé F., «Die reichsländischen Regierungen und die Verfassung», dans *Das Reichsland Elsaß-Lothringen 1871-1918*, Wolfram G. éd., Francfort-sur-le-Main, 1931-1938, 4 vol., t. II (1^{re} partie), Berlin 1936, p. 1-140, surtout p. 8-30.

3_Roth F., *op. cit.* note 2, p. 22 ; Schwander R. et Jaffé F., *loc. cit.* note 2, p. 8 *sqq.*

4_Polaczek E., «Die elsässischen Kunst- und Altertumsammlungen», dans *Das Reichsland Elsaß-Lothringen 1871-1918*, t. III : *Wissenschaft, Kunst und Literatur in Elsaß-Lothringen 1871-1918*, Francfort-sur-le-Main, 1934, p. 73-90, p. 73 : «Man kann es verstehen, daß der Übergang des Landes an das Reich gerade den für die Heimat begeisterten Männern, die an der Spitze jener Gesellschaften standen und arbeiteten, besonders schmerzlich war. Sie verhielten sich zunächst passiv. Förderung durch die Behörden wurde wohl als Aufdringlichkeit empfunden. Die Reichangehörigkeit galt manchem wohl als etwas Vorübergehendes, man vermied es nach Möglichkeit, sich durch den Verkehr mit den neuen Machthabern vor den eigenen Landslauten bloßzustellen, und so vergingen Jahre, ehe die Sorge um die Erhaltung und Pflege der bestehenden Sammlungen sich wieder ans Licht wagte.» («On peut aisément comprendre que ce rattachement de la région à l'Empire allemand fut particulièrement douloureux pour ces hommes profondément attachés à leur patrie, qui œuvraient à la tête de ces Sociétés. Ils optèrent tout d'abord pour la passivité. Tout soutien par les autorités était sans doute perçu comme une importunité. D'aucuns considéraient probablement l'appartenance au Reich comme provisoire ; dans la mesure du possible, on évitait de se compromettre aux yeux de ses propres concitoyens par des relations avec les nouvelles autorités. Ainsi s'écoulèrent des années avant qu'on ne se risquerait à se soucier du maintien et de la conservation des collections existantes.»)

5_AMC, 2 R1, boîte 5, subventions 1848-1963, Hammerstein à Hercule de Peyerimhoff, Colmar, 30 septembre 1871.

6_Musée de Colmar.

Société Schongauer. Compte-rendu de l'administration du comité. Assemblée générale du 15 mai 1873, Colmar, 1873.

7_Département du Haut-Rhin, *Ville de Colmar, Société Schongauer, Statuts*, Colmar, 31 mai 1867.

Voir Betz A., «Les créateurs du musée d'Unterlinden», *BSS 1979-1982*, p. 113-134, p. 116.

8_Département du Haut-Rhin, *Ville de Colmar, Société Schongauer, Reconstitution*, Colmar, 1867.

9_Ibid., p. 4 et 8.

10_Un article de journal du début des années 1860, signé par Charles Goutzwiler, secrétaire de la Société Schongauer de 1864 à 1872, fournit une bonne description du caractère hétérogène que présentait à cette époque le musée de Colmar, n° 881, 14 janvier 1860, p. 27 *sqq.*)

11_Op. cit. note 8, p. 8.

12_Ibid., p. 10.

13_Voir dans l'étude suivante du présent ouvrage, § «1901 : déplacement du *Retable d'Issenheim*».

14_Sur les envois de l'État, voir *ibid.* l'essai de Chantal Georgel (13).

15_Müntz E., «Le Musée Schongauer à Colmar», *Chronique des Arts et de la curiosité*, n° 51, 20 décembre 1868 : «Les ouvrages modernes ne sont nullement exclus de ce musée. Nous y avons retrouvé le superbe «Sentier dans les genêts» de M. [Camille] Bernier (de Colmar), qui figurait au dernier Salon, et qui a été donné par le Ministère de la Maison de l'Empereur, [...]». Voir *Catalogue général des peintures du musée d'Unterlinden*, Heck Chr. et Mœnch-Scherer E. éd., Colmar, 1990, n° 28.

16_Op. cit. note 15 : Benner, n° 25 ; Bernier, n° 27-29 ; Beyer, n° 31-32 ; Henner, n° 144-147 ; Gluck, n° 137 ; Meister, n° 363 ; Saltzman, n° 438-440 ; Schuler, n° 454 ; Uhlmann, n° 476.

17_AMC, 2 R1, boîte 18, inventaire des collections Schongauer, André Waltz, musée des Unterlinden et Société Schongauer, octobre 1911, note du 13 avril 1872. Voir Heck Chr. et Mœnch-Scherer E. éd., *op. cit.* note 15, n° 126 : cette peinture ne se trouve plus dans les collections du musée depuis 1872.

18_AMC, 2 R1, boîte 18 (voir note 17), note du 13 avril 1872. Voir Heck Chr. et Mœnch-Scherer E. éd., *op. cit.* note 15 : Brion, n° 48 et 49 ; Ehrmann, n° 83 ; Holtzapffel, n° 211 ; Jundt, n° 307 ; Laville, n° 330.

19_Op. cit. note 6.

- Assemblée générale du 15 mai 1873, Colmar, 1873, p. 6 sqq.
- 20_AMC, 2 R1, boîte 18 (voir note 17), note du 13 avril 1872 : on trouve ici mention des articles des 20 septembre, 10 octobre et 29 novembre 1873, parus dans la *Chronique des arts et de la curiosité*, suppl. *Gazette des beaux-arts*.
- 21_Musée Unterlinden. *Société Schœngauer. Assemblée générale du 15 mai 1875*, Colmar, 1876, p. 17 ; Heck Chr. et Mœnch-Scherer E. éd., *op. cit.* note 15, n° 49.
- 22_Musée Unterlinden. *Société Schœngauer. Assemblée générale du 23 mai 1880*, Colmar, 1880, p. 11. Le titre du tableau n'est pas précisé. Il s'agit en fait d'une scène de genre italienne, intitulée *Les porteurs de pierre*. Voir Heck Chr. et Mœnch-Scherer E. éd., *op. cit.* note 15, n° 455 (la mention « dépôt de l'État » est erronée).
- 23_Voir Guttenberg G. von, « Der Salon von 1872 », *Kunstchronik*, 8, 1873, col. 17 sqq.
- 24_Jean-Jacques Henner, *L'Alsace. Elle attend*, 1871, musée national Jean-Jacques Henner, Paris, inv. JJHP 1972-15 ; Lannoy I. de, *Musée national Jean-Jacques Henner. Catalogue des peintures*, Paris, 1990, n° 249, p. 135. Voir aussi Auguste Rodin, *L'Alsacienne*, 1871, terre cuite, Paris, musée Rodin, inv. S. 1045.
- 25_Clément du Ris L., « Le musée de Colmar, par Charles Goutzwiller », *Gazette des beaux-arts*, vol. 13, 1876, p. 643-656, p. 655.
- 26_Op. cit. note 6, p. 14 sqq.
- 27_Ibid., p. 24 sqq.
- 28_Op. cit. note 21, p. 19 sqq.
- 29_Betz A., *loc. cit.* note 7, p. 118-120.
- 30_Voir l'étude de Frédérique Gøerig, en annexe dans le présent ouvrage.
- 31_Société Schongauer, *statuts*, 4 janvier/26 février 1889, § 8 et § 10.
- 32_Ibid., § 10 et § 15.
- 33_Wehler H.-U., *loc. cit.* note 2 (1979), p. 34 sqq. ; Curtius F., *Deutsche Briefe und Elsässische Erinnerungen*, Frauenfeld, 1920, p. 199 ; Igersheim F., *L'Alsace des notables 1870-1914. La bourgeoisie et le peuple alsacien*, Strasbourg, 1981, *passim*.
- 34_Verhandlungen des Landesausschusses von Elsaß-Lothringen, VII. *Session, Dezember 1879-April 1880*, t. II : « Sitzungsberichte », Strasbourg, 1880, p. 297 sqq., p. 300 sqq. et p. 306.
- 35_Ibid.
- 36_Ibid. : Fleischhauer, p. 297, et Grad, p. 300. Sur les envois de l'État voir l'étude de Chantal Georgel (13) dans le présent ouvrage.
- 37_Verhandlungen des Landesausschusses von Elsaß-Lothringen, VIII. *Session, Dezember 1880-Februar 1881*, t. II : « Sitzungsberichte », Strasbourg, 1881, 15^e séance du 28 janvier 1881, p. 239 sqq.
- 38_Ibid., p. 250.
- 39_Ibid., p. 239.
- 40_Polaczek E., *loc. cit.* note 4, p. 88.
- 41_Société Schongauer, *Assemblée générale du 20 mai 1883*, Colmar, 1883, p. 14 sqq. ; Heck Chr. et Mœnch-Scherer E. éd., *op. cit.* note 15, n° 675.
- 42_Kraus F. X., *Kunst und Altertum im Ober-Elsaß. Beschreibende Statistik im Auftrage des Kaiserlichen Ministeriums für Elsaß-Lothringen*, Strasbourg, 1884, t. 2, p. 387 sqq.
- 43_GStA PK, I. HA Rep. 89 *Geheimes Zivilkabinett, jüngere Periode, n° 20505, Museen und Kunstsammlungen in Elsaß-Lothringen 1882-1915*, fol. 1-2, Edwin von Manteuffel à Guillaume I^{er}, Strasbourg, 29 avril 1882.
- 44_Ibid.
- 45_Ibid., fol. 3, Guillaume I^{er} à Edwin von Manteuffel, Berlin, 8 mai 1882.
- 46_Ibid., fol. 4, Edmond Fleischhauer à Guillaume I^{er}, Colmar, 17 juin 1882.
- 47_Verhandlungen des Landesausschusses von Elsaß-Lothringen, XIV. *Session, Januar-April 1887*, t. II : « Sitzungsberichte », Strasbourg, 1887, 12^e séance du 8 mars 1887, p. 258 sqq.
- 48_ADHR, 8 AL 1/10228, le secrétaire d'État von Hofmann, pour le *Ministerium für Elsaß-Lothringen*, au président de la Société Schongauer, le maire Camille Schlumberger, Strasbourg, 24 janvier 1884 ; *Société Schongauer, Assemblée générale du 15 juin 1884*, Colmar, 1884, p. 12.
- 49_Statuette équestre de Charlemagne, bronze, Paris, musée du Louvre, département des objets d'art, inv. OA 8260. Voir Gaborit-Chopin D., *La statuette équestre de Charlemagne*, Paris, 1999, p. 9 sqq.
- 50_GStA PK, I. HA Rep. 89 *Geheimes Zivilkabinett, jüngere Periode, n° 20505, Museen und Kunstsammlungen in Elsaß-Lothringen 1882-1915*, fol. 5-6, Edwin von Manteuffel à Guillaume I^{er}, Strasbourg, 15 décembre 1883.
- 51_Ibid., fol. 5-6 et fol. 8-38, rapport du professeur Ernst Aus'm Weerth, Hessenich bei Bonn, 15 septembre 1883. Aujourd'hui, cette œuvre est considérée comme l'assemblage d'un cheval du Bas-Empire et d'un cavalier d'époque carolingienne, rajouté ultérieurement, qui représente probablement Charlemagne ou Charles le Chauve (voir Gaborit-Chopin D., *op. cit.* note 49, p. 20-40).
- 52_Voir Aus'm Weerth E., *Die Reiter-Statuette Karls des Großen aus dem Dom zu Metz*, Bonn, 1885 (tiré à part extrait de *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, 78, 1884, p. 139-166).
- 53_AMC, 2 R1, boîte 21, dons et legs 1841-1900, le *Ministerium für Elsaß-Lothringen* au maire de la ville de Colmar Camille Schlumberger, Strasbourg, 16 août 1884.
- 54_Woermann K., « Die Provinzial-Galerien Frankreichs, mit besonderer Berücksichtigung der älteren Landschaftsbilder », *Zeitschrift für bildende Kunst*, 16, 1881, p. 56-62, p. 114-120, p. 181-185, p. 261-266, p. 324-331, p. 394-398.
- 55_Ibid., p. 56 : « [...] weil inzwischen Deutsch geworden sind. »
- 56_Saglio E., *Rapport adressé au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sur l'organisation des Musées en Allemagne*, Paris, 1886.
- 57_Westdeutsche Museographie für das Jahr 1881, Trèves, 1882, p. 258 ; *Kunsthandbuch für Deutschland. Verzeichnis der Behörden, Sammlungen und Vereine für Kunst [...]*, éd. par les Königliche Museen zu Berlin, 5^e éd. revue, Berlin, 1904, p. 111 sqq. et p. 513.
- 58_Internationale Ausstellung von Arbeiten aus edlen Metallen und Legierungen in Nürnberg 1885, *Offizieller Katalog*, éd. par le Bayerische Gewerbemuseum de Nuremberg, 3^e éd., Nuremberg, 1885, n° 370, 639-646, 1542, 1543. Voir aussi *Société Schongauer, Rapport n° 11, Assemblée générale du 23 mai 1886*, Colmar, 1886, p. 25.
- 59_Offizieller Catalog der Schwäbischen Kreis-, Industrie, Gewerbe- und kunsthistorischen Ausstellung, Augsburg 1886, Augsburg, 1886, p. 234 et p. 249.
- 60_Op. cit. note 58 (*Assemblée générale du 23 mai 1886*), p. 21. Sur J. H. Hefner von Alteneck (1811-1903) voir *Neue Deutsche Biographie*, t. 8, Berlin, 1969, p. 204 sqq.

61_AMC, 2 R1, boîte 25, transfert du tableau *La Vierge au buisson de roses* au musée, Edmond Fleischhauer au président du conseil de la fabrique de Saint-Martin, Colmar, 14 octobre 1886 ; réponses correspondantes des 10 et 12 novembre 1886 ; voir aussi *Société Schongauer, Rapport n° 12. Assemblée générale du 21 mai 1887*, Colmar, 1887, p. 23 sqq. En 1889, Fleischhauer entreprend une nouvelle tentative. Une commission est nommée, qui regroupe, outre Fleischhauer, MM. Fleurent, von Peyerimhoff, Umber et Sommer : elle est chargée de clarifier la question du droit de propriété sur la *Vierge* de Schongauer. L'affaire est complexe : devenu propriété de l'État pendant la Révolution, le tableau a été restitué à la paroisse Saint-Martin le 23 juillet 1802, par le préfet du Haut-Rhin. Le musée Schongauer, auquel ont été transmises toutes les œuvres d'art autrefois confisquées par l'État, ne peut donc pas revendiquer la propriété du tableau (voir *Schœngauer Gesellschaft, Bericht N° 15. Generalversammlung vom 1. Juni 1890*, Colmar, p. 7-15). Malgré ces expériences fâcheuses, la paroisse Saint-Martin décidera en 1904 de prêter *La Vierge au buisson de roses* pour l'exposition de Düsseldorf (*Kunsthistorische Ausstellung Düsseldorf 1904*, cat. exp., Düsseldorf, 2^e éd., 1904, n° 238, p. 103). Enfin, lorsque le panneau sera transféré à Munich pendant la Première Guerre mondiale, avec le *Retable d'Issenheim* et d'autres œuvres de Colmar, la paroisse Saint-Martin signera un accord séparé avec la direction de la Pinacothèque de Munich, stipulant que le tableau de Schongauer devra être rendu à la seule paroisse Saint-Martin (voir dans le présent ouvrage l'étude « Le musée de Colmar pendant la Première Guerre mondiale » le paragraphe intitulé « Le transfert des œuvres à Munich en février 1917 »).

62_Op. cit. note 58 (*Assemblée générale du 23 mai 1886*), p. 28.

63_Op. cit. note 61 (*Assemblée générale du 21 mai 1887*), p. 14-19. Sur l'identification du médaillon par Bode, voir dans l'essai suivant « Wilhelm von Bode et le musée de Colmar », § « 1887 : attribution d'un médaillon à Hans Daucher ».

64_SMB PK, *Zentralarchiv*, NL Bode, Colmar, n° 1827, Edmond Fleischhauer à Wilhelm von Bode, Colmar, 23 février 1887.

65_Société Schongauer, *Rapport n° 10.*

Assemblée générale du 31 mai 1885, Colmar, 1885, p. 11-17.

66_Op. cit. note 58 (*Assemblée générale du 23 mai 1886*), p. 14-16 et 21 sqq.

67_Ibid.

68_Op. cit. note 61 (*Assemblée générale du 21 mai 1887*), ill. entre p. 10 et p. 11 ; *Schœngauer Gesellschaft, Bericht N° 13. Generalversammlung vom 24. Juni 1888*, Colmar, 1888, ill. entre p. 6 et p. 7.

69_Op. cit. note 61 (*Assemblée générale du 21 mai 1887*), p. 14-19.

70_Musée Unterlinden. *Société Schœngauer. Assemblée générale du 20 mai 1883*, Colmar, 1883, p. 7 ; *Musée Unterlinden. Société Schœngauer. Assemblée générale du 15 juin 1884*, Colmar, 1884, p. 6-8. Cette salle recevra finalement le nom d'Edmond Fleischhauer en 1886, en reconnaissance des mérites du président de la Société Schongauer. En 1891, une plaque honorifique y sera même dévoilée (*Schœngauer Gesellschaft, Bericht N° 16. Generalversammlung vom 24. Mai 1891*, Colmar, 1891, p. 15).

71_Op. cit. note 65, p. 10.

72_Op. cit. note 58 (*Assemblée générale du 23 mai 1886*), p. 11.

73_Schœngauer Gesellschaft. *Bericht N° 14. Generalversammlung vom 16. Juni 1889*, Colmar, 1889, p. 15 sqq. ; ill. entre p. 16 et p. 17 ; voir aussi AMC, 2 R1, boîte 18 (voir note 17), notes de 1888-1889, p. 58 sqq.

74_Op. cit. note 58 (*Assemblée générale du 23 mai 1886*), p. 12.

75_Forster-Hahn F., « «La Confraternité de l'art» : Deutsch-französische Ausstellungspolitik von 1871 bis 1914 », *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, 48, 1985, cahier 4, p. 506-537, p. 508.

76_Voir à ce sujet Felix Chr., *Alsace-Lorraine et Union Sacrée*, Horvath, 1991, p. 85-103.

77_Hiery H., *Reichstagswahlen im Reichsland. Ein Beitrag zur Landesgeschichte von Elsaß-Lothringen und zur Wahlgeschichte des Deutschen Reiches 1871-1918*, Düsseldorf, 1986, p. 219-240, notamment p. 233-236 (Beiträge zur Geschichte des Parlamentarismus und der politischen Parteien, 80) ; *Idem*, « Wahlen und Wahlverhalten im Reichsland Elsaß-Lothringen 1871-1914 », dans Ara A. (éd.), *Grenzregionen im Zeitalter der Nationalismen : Elsaß-Lothringen/Trient-Triest, 1870-1914*, Berlin, 1998, p. 71-89 (Schriften des Italienisch-Deutschen Historischen

Instituts in Trient, 12).

78_Hiery H., *op. cit.* note 77 (1986), p. 237.

79_Hiery H., *loc. cit.* note 77 (1998), p. 82 sqq. ; voir aussi Igersheim F., *op. cit.* note 33.

80_Hiery H., *op. cit.* note 77 (1986), p. 238 ; voir aussi Seydler W., *Fürst Chlodwig zu Hohenlohe-Schillingsfürst als Statthalter im Reichslande Elsaß-Lothringen 1885-1894*, Francfort-sur-le-Main, 1929, p. 67-76.

81_Wehler H.-U., *loc. cit.* note 2 (1979), p. 42 ; Nipperdey T., *Deutsche Geschichte 1866-1918*, t. II : *Machtstaat vor der Demokratie*, Munich, 1993, p. 284.

82_Forster-Hahn F., *loc. cit.* note 75, p. 521 sqq.

83_Op. cit. note 61 (*Assemblée générale du 21 mai 1887*), p. 5 sqq.

84_Op. cit. note 68 (*Generalversammlung vom 24. Juni 1888*), p. 17.

85_Hartweg F., « Die Sprachsituation in Elsaß-Lothringen zwischen 1870 und 1918 », *Beiträge zur Erforschung der deutschen Sprache*, t. 7, 1987, p. 127 sqq. ; Rimmele E., *Sprachenpolitik im Deutschen Kaiserreich vor 1914. Regierungspolitik und veröffentlichte Meinung in Elsaß-Lothringen und den östlichen Provinzen Preußens*, Francfort-sur-le-Main, 1996, p. 161-163 (*Münchner Studien zur neueren und neuesten Geschichte*, 17) ; Lösch H., *Zweisprachigkeit in Elsaß und Lothringen – gestern, heute und auch morgen ? Versuch einer Bilanz*, Vienne, 1997, p. 11-17.

86_Schœngauer Gesellschaft. *Bericht N° 14. Generalversammlung vom 16. Juni 1889*, Colmar, 1889, p. 7 sqq.

87_Bezirk Ober-Elsaß, *Stadt Colmar, Schöngauer-Verein, Statuten*, Colmar, 1889, p. 8.

88_Ibid. ; voir aussi note 86.

89_Op. cit. note 68 (*Generalversammlung vom 24. Juni 1888*), p. 13 sqq.

90_Schœngauer Gesellschaft. *Bericht N° 15. Generalversammlung vom 1. Juni 1890*, Colmar, 1890, p. 18. Heck Chr. et Mönch-Scherer E. éd., *op. cit.* note 15, n° 502 et 503.

91_Schœngauer Gesellschaft. *Bericht N° 14. Generalversammlung vom 16. Juni 1889*, Colmar, 1889, p. 8-14.

92_Op. cit. note 68 (*Generalversammlung vom 24. Juni 1888*), ill. entre p. 10 et p. 11.

93_Ibid., p. 7.

94_Heck Chr. et Mönch-Scherer E. éd., *op. cit.* note 15, n° 125.

95_Op. cit. note 91, p. 6.

96_AMC, 2 R1, boîte 22, dons et dépôts faits au musée, par l'État 1820-1939, feuille isolée, ni signée ni datée : « Du temps de l'occupation allemande on organisait à Colmar tous les ans au profit du Bureau de Bienfaisance une grande loterie, très populaire, à laquelle tous les bourgeois tenaient à contribuer et dont le tirage formait un évènement mondain. En 1889 l'impératrice Augusta, femme de Guillaume I^{er} a tenu à offrir le Gros-Lot, et a envoyé ce tableau. Vu sa provenance, le gagnant ne l'a pas réclamé et pour éviter que l'on apprenne à Berlin le peu de cas que l'on faisait à Colmar, de ce don impérial, le tableau a été placé discrètement au Musée. »

97_Hiery H., *op. cit.* note 77 (1986), p. 248-265 ; Hiery H., *loc. cit.* note 77 (1998), p. 83 *sqq.*

98_Hiery H., *op. cit.* note 77 (1986), p. 265-281.

99_Wehler H.-U., *loc. cit.* note 2 (1979), p. 43.

100_Hiery H., *loc. cit.* note 77 (1998), p. 84.

101_Ibid.

102_Musée d'Unterlinden, archives, 3 A 3/1 : répertoire des visiteurs 1885-1898. Différentes remarques dans la colonne « Bemerkungen /Observations » entre les 1^{er} et 14 septembre 1893, entre autres : « Musée fort intéressant, gardien charmant, vif regrets de voir tout cela annexé !!! »

103_Curtius F., *op. cit.* note 33, p. 222.

104_Op. cit. note 58 (*Assemblée générale du 23 mai 1886*), p. 28 *sqq.*

105_Musée d'Unterlinden, archives, 3 A 3/1, répertoire des visiteurs 1885-1898 : note du 22 avril 1889.

106_Op. cit. note 90 (*Generalversammlung vom 1. Juni 1890*), p. 17.

107_Ibid., p. 19.

108_Schöngauer-Gesellschaft. *Bericht N° 16. Generalversammlung vom 24. Mai 1891*. Colmar, 1891, p. 14.

109_Schöngauer-Gesellschaft. *Berichte N° 17 u. 18. Generalversammlung vom 28. Mai 1893*, Colmar, 1893, p. 13 *sqq.* ; AMC, 2 R1, boîte 18 (voir note 17), notes de 1891-1893, p. 59-61 ; ADHR, 8 AL 1/10228 : le secrétaire d'État Richter *Bezirkspräsident* de Colmar, à la demande du *Ministerium für Elsaß-Lothringen*, Strasbourg, 6 janvier 1892 : l'aide du *Statthalter* pour les travaux du musée, d'un montant global de 8 000 marks, est à la disposition du président

de la Société Schongauer. Cette somme pourra être perçue en deux versements de 4 000 marks cette année et l'année suivante.

110_BSS 1893-1902, p. 13 *sqq.*

111_AMC, 2 R1, boîte 18 (voir note 17), notes de 1891-1893, p. 59 *sqq.*

112_AMC, 2 R1, boîte 21, dons de publications 1896-1969, bureau du *Statthalter* d'Alsace-Lorraine, Dickhoff, au président de la Société Schongauer, Fleischhauer, Strasbourg, 15 février 1894 ; *Ibid.*, bureau du *Statthalter* d'Alsace-Lorraine au président de la Société Schongauer, Strasbourg, 25 février 1895 et 2 février 1897.

113_Fleurent J.-B., « Rapport du Président sur les opérations du comité de la Société Schoengauer pendant les années 1893-1902 », BSS 1893-1902, p. 62.

114_Hohenlohe A. von, *Aus meinem Leben*, Francfort-sur-le-Main, 1925, p. 142 *sqq.* ; *Die Reden Kaiser Wilhelm II. 1888-1912*, 4 parties, Johann Penzler éd. [4^e partie par Bogdan Krieger], Leipzig, 1897-1913, 4^e partie, p. 127-129 : discours à l'hôtel de ville de Colmar, 11 septembre 1908.

115_Nohlen K., *Baupolitik im Reichsland Elsaß-Lothringen 1871-1918. Die repräsentativen Staatsbauten um den ehemaligen Kaiserplatz in Straßburg*, Berlin, 1982 (Kunst, Kultur und Politik im Deutschen Kaiserreich, 5) ; Wittenbrock R., *Bauordnungen als Instrumente der Stadtplanung im Reichsland Elsaß-Lothringen (1870-1918). Aspekte der Urbanisierung im deutsch-französischen Grenzraum*, Sankt Ingbert, 1989 ; Rieger T., Durand de Boussingen D., Nohlen K., *Straßburg architecture : 1871-1918*, Illkirch, 1991 ; Baudoin L., *Les gares d'Alsace-Lorraine : un héritage de l'annexion allemande : 1871-1918*, Sarreguemines, 1995 ; Cornelisen C., Fisch S., Maas A., *Grenzstadt Straßburg. Stadtplanung, kommunale Wohnungspolitik und Öffentlichkeit 1870-1940, Sankt Ingbert*, 1997 (Saarbrücker Studien zur Interkulturellen Kommunikation, 2) ; Wilcken N., *Architektur im Grenzraum : das öffentliche Bauwesen in Elsaß-Lothringen (1871-1918)*, Sarrebruck, 2000.

116_Speitkamp W., « Die Hohkönigsburg und die Denkmalpflege im Kaiserreich », *Neue Museumskunde*, 34, 1991, n° 2, p. 121-130 ; Castellani Zahir E., « Echt falsch und doch schön alt : die Wiederherstellung der Hohkönigsburg im Elsaß 1900 bis 1908 », *Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*,

54, 1997, p. 141-152 ; Baridon L., Pintus N., *Le château du Haut-Kœnigsbourg. À la recherche du Moyen Âge*, Paris, 1998.

117_Op. cit. note 114 (1897-1913), 4^e partie, Discours pour l'inauguration du Haut-Kœnigsbourg le 14 mai 1908, p. 108-111, p. 110 Voir aussi Castellani Zahir E., *loc. cit.* note 116, p. 145.

118_Stather M., *Die Kunstpolitik Wilhelms II.*, Constance, 1994, p. 129-131.

119_Baensch T., *loc. cit.* note 1, p. 38-43 ; Bode W. von, *Mein Leben*, T. W. Gaehtgens et B. Paul éd., 2 vol., Berlin, 1997, t. I, p. 202-205 (Quellen zur deutschen Kunstgeschichte, 4).

120_Baensch T., *loc. cit.* note 1, p. 43, n.5.

121_En 1893, une subvention municipale de 300 marks permet d'acquérir pour le musée une tabatière que le général Rapp avait reçue de Napoléon I^{er} (AMC, 2 R1, boîte 5, Subvention 1848-1963, Camille Schlumberger à Edmond Fleischhauer, Colmar, 20 février 1893). En 1898, le *Bezirkspräsident* accorde une subvention supplémentaire de 1 000 marks pour l'achat du tableau *Sous les ombrages*, du peintre mulhousien Emmanuel Benner (AMC, 2 R1, boîte 5, subventions 1848-1963, Jean-Baptiste Fleurent au *Bezirkspräsident* Alexander von Hohenlohe, Colmar, 1^{er} juillet 1898) ; Voir Heck Chr. et Mœnch-Scherer E. éd., *op. cit.* note 15, n° 23 : Emmanuel Benner, *Sous les ombrages*, huile sur toile, 1,37 x 1,97 m, inv. 88. R.P. 23 (tableau non localisé).

122_Op. cit. note 73, p. 16.

123_Catalogue du Musée Schongauer, *Salle de la Cheminée*, Colmar, 1891.

124_Sur ce projet – jamais réalisé – d'un catalogue salle par salle publié en annexe des bulletins annuels, voir *Schoengauer Gesellschaft. Bericht N° 16. Generalversammlung vom 24. Mai 1891*, Colmar, 1891, p. 7.

125_Op. cit. note 73, p. 16.

126_Op. cit. note 90 *Generalversammlung vom 1. Juni 1890*), p. 71.

127_BSS 1893-1902, p. 2.

128_Ibid., p. 70 *sqq.*

129_AMC, 2 R1, boîte 18 (voir note 17), p. 64, notes d'octobre-décembre 1896 : « On change le système de suspension des tableaux dans l'église ; les pitons sont remplacés par des tringles en fer avec crochets. »

130_Voir l'essai suivant (17) ainsi que l'étude de Gabriel Braeuner (19) dans le présent ouvrage.